

Les Micromissions d'hier à demain

par Tom Greenwood
Section de la gestion des comptes des
utilisateurs, Direction générale
de la gestion de l'information
et de la technologie



La naissance de SIGNET nous a incité à opter pour deux principaux systèmes de communication. La plate-forme des petites missions servirait dans les missions de dix à vingt-cinq utilisateurs, tandis que la plate-forme régulière sera destinée aux missions comptant plus de vingt-cinq clients. Il a en outre été décidé que les missions de moins de dix utilisateurs continueraient à se servir des méthodes de communication courantes.

En 1997, la diffusion générale de la technologie, l'omniprésence du courrier électronique et la dépendance du ministère vis-à-vis des technologies de l'information étaient déjà des réalités. Par conséquent, il a été décidé que dans une certaine mesure, les micromissions auraient accès au courrier électronique du Ministère.

Concevoir un ensemble de telles mesures a été un véritable pari à tenir, en partie à cause de l'obligation de chiffrer toutes les transmissions de données sortant du Canada. Les missions branchées dans le système MITNET pouvaient bénéficier du service de chiffrement déjà compris. Toutefois, la plupart des micromissions n'étaient pas assistées par le MITNET, ce qui signifie qu'il fallait leur fournir un chiffrement. Sans MITNET, par besoin de réduire les coûts et de fournir une communication ferme ou un canal protégé sur l'Internet, il fallait donc choisir une entreprise de télécommunications. Le choix s'est porté sur la compagnie Airline Telecommunication and Information Services pour transmettre toutes les questions relevant des micromissions,

et un contrat a été signé avec cette dernière.

Depuis la mise en œuvre de Micromission 97 (MM97), la technologie a évolué et l'on a cerné d'autres besoins, y compris celui d'une plus grande souplesse dans la conception même de la MM97, de manière à permettre des améliorations supplémentaires et l'utilisation d'autres programmes comme la série de l'ACDI, les nombreux programmes du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration et d'autres encore. En outre, dans les pays où nous offrons nos services, les communications locales déficientes entraînaient de longs délais de communication pour bon nombre de micromissions.

Cette année, c'est la Direction générale de la gestion de l'information et de la technologie (SXD) qui a remanié et amélioré la plate-forme MM97. Cette dernière ressemble maintenant au système SIGNET 2000+, qui est à la disposition d'autres missions ainsi que des effectifs de l'Administration centrale du Ministère, et elle est devenue plus souple, de manière à effectuer d'autres opérations et à utiliser d'autres formes de communication dans la mesure du possible.

La refonte du système devrait alléger les responsabilités du personnel des micromissions et améliorer leur milieu de travail, mais il reste à déterminer le niveau d'accès à donner aux micromissions en matière des technologies de l'information. Le sujet fera l'objet d'un mémoire à présenter aux autorités du ministère.

DILBERT®

par Scott Adams

DILBERT®
United Feature Syndicate
Reproduit avec permission.

